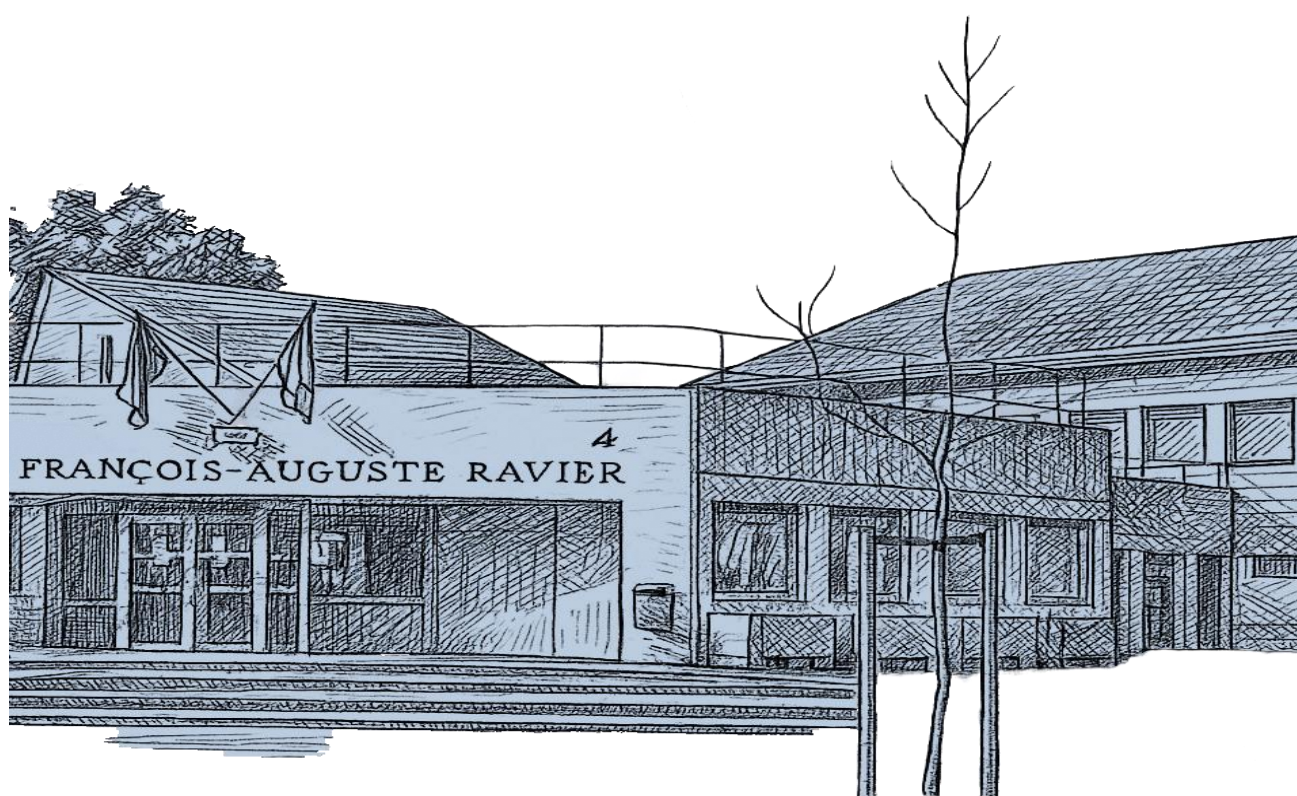


Livret d'accueil

Parents d'Élèves
2026-2027



Collège François Auguste Ravier

C'est la rentrée !

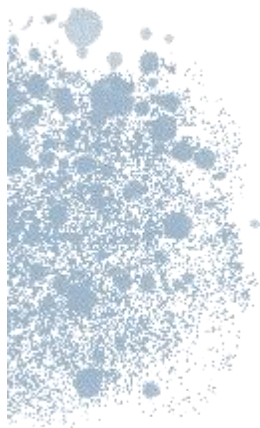
Ce livret d'accueil a pour objectif de présenter le collège et son fonctionnement afin d'aider tous les parents dans l'accompagnement de leur(s) enfant(s).

Dans une démarche respectueuse de l'environnement, d'accessibilité simplifiée et de souplesse d'usage, ce livret vous est proposé cette année en version numérique. Vous pouvez évidemment, si besoin, imprimer les pages utiles à l'organisation quotidienne de votre enfant (la fiche portant sur l'ouverture du collège et les sonneries en particulier). De même, vous pouvez utiliser les fonctions de captures écran de votre appareil. Enfin, n'hésitez pas à enregistrer le livret sur votre smartphone ou votre ordinateur pour vos consultations hors-ligne

Ce livret étant interactif, nous vous invitons à cliquer sur les liens, et à scanner les QR Codes, qui contiennent notamment raccourcis vers vos futures interfaces privilégiées de suivi de scolarité, et ressources additionnelles vous permettant, plus globalement, de mieux comprendre l'organisation et les enjeux du collège.

Nous vous souhaitons, à vous et vos enfants, une très belle rentrée 2026 et un bel automne.

L'équipe du Collège.





Sommaire

- 04 Présentation de l'équipe
- 08 Ouverture du collège et sonneries
- 09 Comment s'informer, connexion à l'ENT
- 11 Présentation Vie scolaire
- 13 L'itinéraire scolaire des élèves au collège
- 14 Les parcours
- 16 Les modalités du Diplôme National du Brevet
- 17 Les instances du collège
- 19 Le numérique, au collège (et en dehors)
- 21 Zoom sur le dispositif PHARe
- 22 Mémento. Comment accompagner efficacement mon
enfant dans son entrée au collège ?
- 23 FAQ

Présentation de l'équipe

La principale, Mme ORDONNEAU, effectue le suivi pédagogique des 5^{ème} et des 3^{ème}. La principale adjointe, Mme FAUCHERON, assure celui des 6^{ème} et des 4^{ème}.

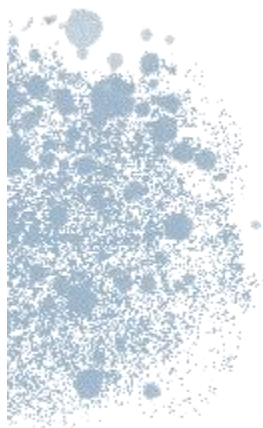
La gestion administrative et les prises de rendez-vous avec la direction sont gérées par Mme DUFOSSÉ. Mme SAVIGNAC, informe et renseigne quant à elle les élèves et les familles (suivi des dossiers scolaires, conventions de stages, inscriptions aux examens...)

Le rôle du pôle gestion est de préparer le budget, engager les dépenses pédagogiques, d'équipement et d'entretien et à les régler. Il gère aussi la demi-pension et les bourses.

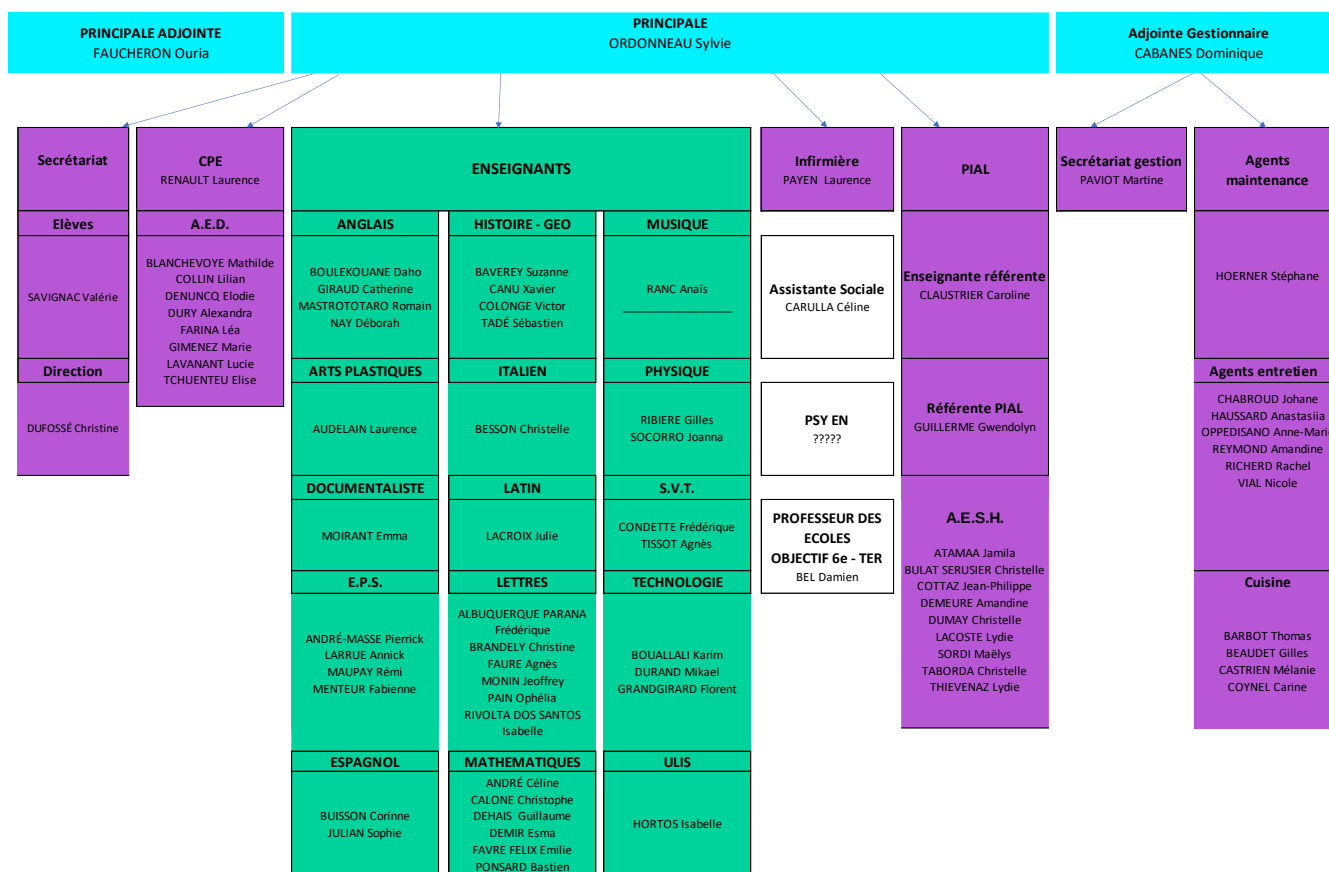
Les agents du département entretiennent le collège et se mobilisent pour la demi-pension.

La CPE accueille, écoute, conseille et aide les élèves et les parents. Ils contrôlent les absences et retards des élèves. Ils assurent le suivi des mesures disciplinaires.

Les assistants d'éducation (AED) accompagnent les élèves en dehors du temps de classe. Ils gèrent la surveillance des études, du restaurant scolaire, de la cour, des différents espaces de vie, et l'aide aux devoirs.



ORGANIGRAMME COLLEGE F.A. RAVIER - MORESTEL ANNÉE 2026 - 2027



Le PIAL, dirigé par Mme ORDONNEAU, vise à la coordination des ressources matérielles et humaines (les AESH) liées aux besoins des élèves en situation de handicap.

L'assistante sociale reçoit et écoute les élèves ou les parents rencontrant des problèmes ayant un impact sur la scolarité. Elle peut proposer des aides financières ou matérielles dans la cadre du Fonds Social.

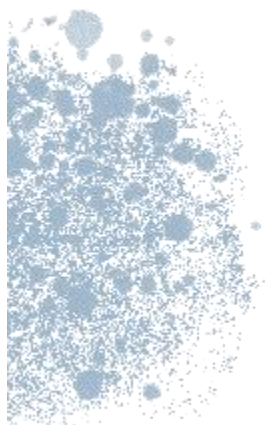
La psychologue reçoit les élèves et leurs parents dès qu'ils rencontrent des difficultés scolaires ou souhaitent s'informer sur les possibilités d'orientation.

L'infirmière donne les premiers soins d'urgences aux élèves. Elle est à l'écoute des élèves et apporte des conseils en matière de prévention, d'éducation à la santé et d'hygiène de vie. Elle effectue également la visite médicale des 6èmes. Elle suit tous les élèves à profil particulier (DYS, problèmes de santé...) et met en place les demandes de PAI.

Le professeur principal est le "responsable" de la classe, et la suit tout au long de l'année. Il est l'intermédiaire entre les professeurs et les parents. Les parents peuvent demander à le rencontrer s'ils souhaitent faire le point sur la scolarité.

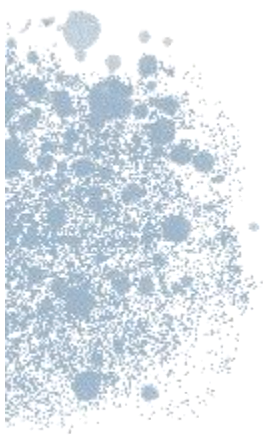
Les professeurs, soucieux des progrès individuels et collectifs des élèves, enseignent une matière. Les parents peuvent demander à les rencontrer à tout moment de l'année. En cas de difficulté, ne pas attendre les réunions parents professeurs pour se manifester.

La professeur documentaliste gère le centre de connaissances et de culture ainsi que les différents projets avec les enseignants. Elle enseigne la méthodologie de la recherche documentaire.





Ouverture du collège & sonneries

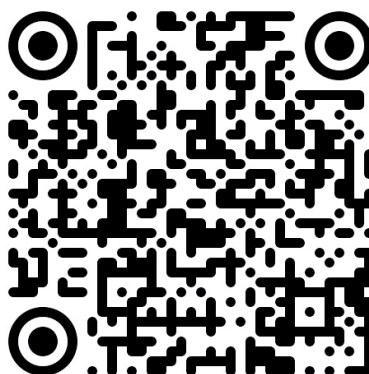


- Le collège ouvre ses portes à 8 h 15 le matin.
- Il y a 12 sonneries principales.
- La première sonnerie retentit à 8h27, la dernière à 17 h.
- La récréation du matin a lieu de 10h20 à 10h35, celle de l'après-midi de 14h55 à 15 h10.
- À 8 h 27, 10 h 32, 13 h 03, 13 h25, 14 h 00 et 15h 07, les élèves doivent être rangés, par classe, aux emplacements indiqués dans la cour.
- À 9h25, 11h30 et 16h05, ils regagnent directement leur salle.

Comment s'informer & connexion à l'ENT

Pour consulter l'actualité du collège, se connecter à l'ENT, mais aussi accéder au logiciel PRONOTE (qui vous permet de suivre l'emploi du temps, les évaluations et notes, les signalements et suivis d'absences et de retards, les sanctions et punitions) vous pouvez vous rendre sur : <https://ravier-isere.ent.auvergnerrhonealpes.fr/>

Vous pouvez également scanner le code QR suivant à l'aide de votre smartphone :



Collège F.-Auguste Ravier
Morestel

isère LE DÉPARTEMENT
 ma classe en Isère

MENU

Se connecter

ma classe en Isère
Auvergne-Rhône-Alpes

Nous contacter

Les dernières actualités pratiques

EduConnect
EDUCONNECT pour accéder aux téléservices.
 L'établissement met à disposition de chaque responsable d'élève un compte Éducation nationale pour accéder aux services en ligne. Pour cela, deux moyens sont proposés pour créer mon compte. Voir pièce jointe à l'article en cliquant sur le titre.
 il y a plus d'un an

Les actualités de l'association sportive

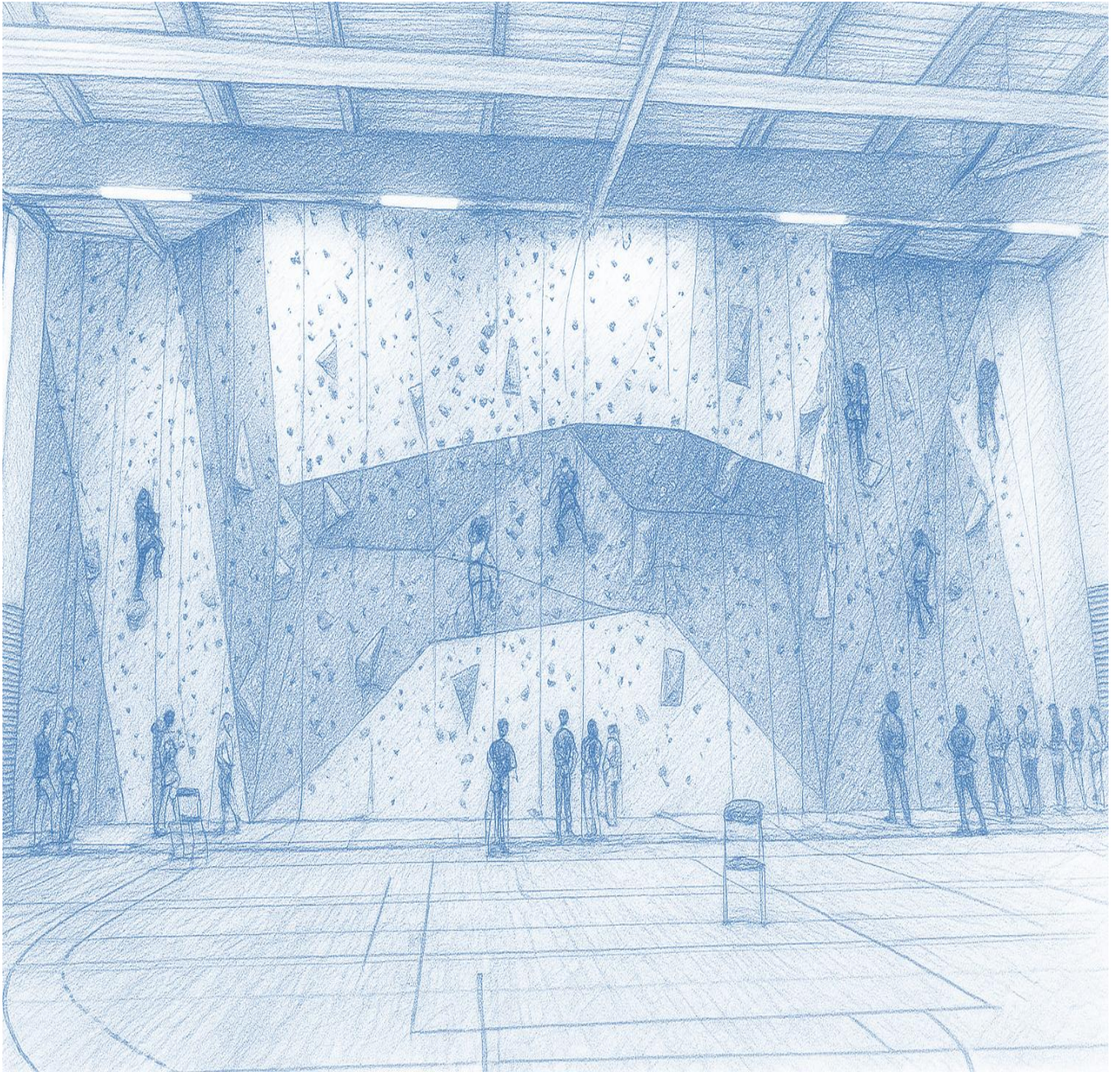
Assemblée Générale de l'Association Sportive
 L'AG se déroulera mardi 17 de 13h à 14h en salle agora.
 il y a 1 mois

AS semaine du 16/06 au 20/06
 il y a 1 mois

Que se passe-t-il du côté de notre collège?

Dates d'ouverture et de fermeture de l'établissement au public été 2025
 Le collège sera ouvert au public jusqu'au jeudi 10 juillet 2025 à 12h. La réouverture de l'établissement au public se fera le jeudi 28 août 2025 à 9h.
 il y a 1 mois

MENU RESTAURATION SCOLAIRE



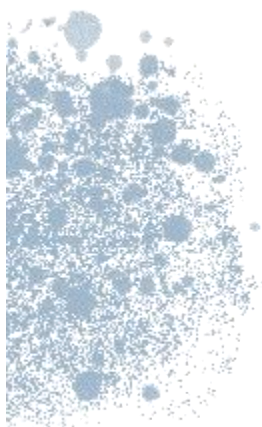
Présentation & vade-mecum vie scolaire

La carte emploi du temps du collégien : chaque enfant doit être en possession de sa carte du collégien tous les jours au collège. Il doit la présenter au portail dès son entrée dans l'établissement. Aucun élève ne peut sortir du collège avant 17h s'il n'est pas en mesure de présenter sa carte à l'AED responsable du portail.

4 oublis de carte du collégien entraînent une heure de retenue. En cas de perte de celle-ci, la famille devra racheter cette carte emploi du temps au prix de 4 euros. Toute inscription, toute modification, sera considérée comme une falsification du document et pourra être sanctionnée.

Les absences et les retards : en cas d'absence de son enfant, la famille est tenue d'avertir le collège dès que possible soit par téléphone, soit via la messagerie de l'ENT. Voir règlement intérieur.

La carte de self doit être présentée chaque jour pour récupérer son plateau. Les oublis seront sanctionnés par des punitions. En cas de perte ou de dégradation, elle doit être rachetée au prix de 5 euros la première fois et 10 euros pour les suivantes.



La vie scolaire, les Assistants d'Education (AED) : Les missions

Organiser la présence des élèves :

Traiter les absences
et les retards
(messages parents
ENT et Pronote)



Joignable au
04.74.80.09.35

Gérer les entrées
et les sorties des
élèves



Encadrer les élèves :



Accueillir en étude,
en récréation et au
self



Ecouter et dialoguer



Désamorcer les
conflits par des
temps de médiation

S'impliquer dans la scolarité des élèves :

Participer au suivi
des classes



Contribuer aux parcours
éducatifs (aide aux
devoirs...)



Collaborer à des
projets
pluridisciplinaires
(pHARe, CVC...)



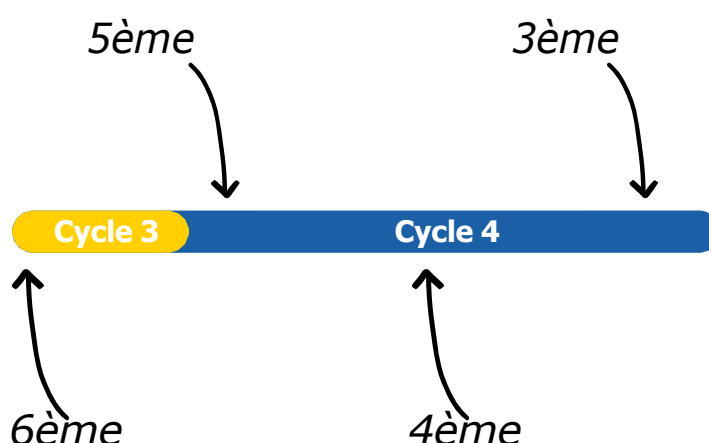
L'itinéraire des élèves au collège

En 6ème (cycle 3), l'élève n'est plus écolier mais collégien. Il va devoir s'adapter à plusieurs professeurs et différentes façons de travailler. Il va devoir mettre en place et acquérir des méthodes de travail. En fin de cycle, il fait également le choix d'une seconde langue pour les trois ans à venir (cycle 4).

En 5ème, l'élève travaille avec sérieux pour construire peu à peu son parcours personnel afin de s'orienter après la 3ème.

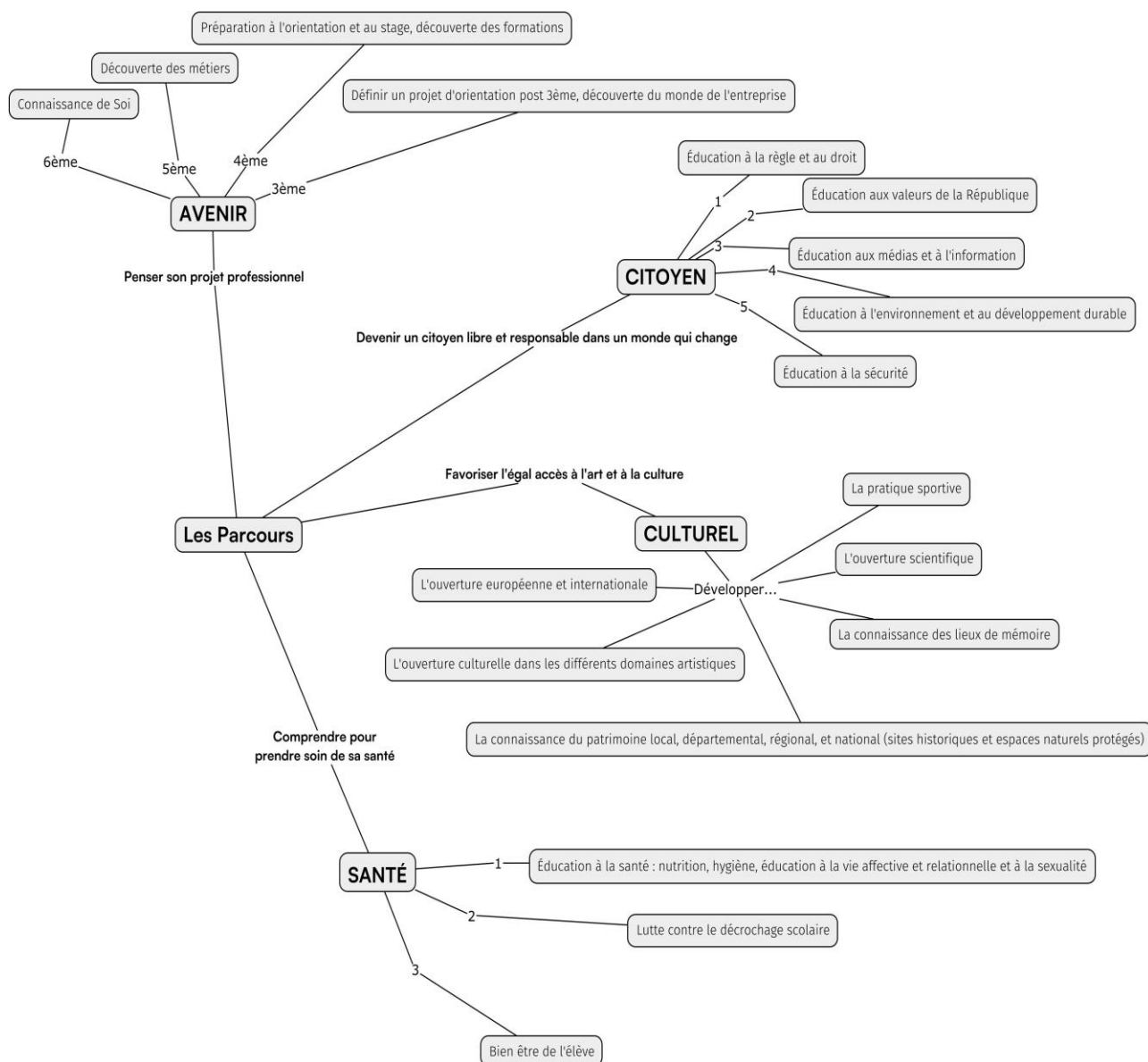
En 4ème, l'élève commence à choisir son projet d'orientation : que faire après la troisième ? Le professeur principal et le Psychologue de l'Éducation Nationale le conseillent. Des actions spécifiques sont organisées dans le cadre du Parcours Avenir (cf. page suivante).

En 3ème, l'élève affine son projet d'orientation. Il se renseigne sur les formations existantes et qui correspondent à son niveau scolaire, ses capacités, ses goûts. Il prépare le DNB (Diplôme National du Brevet).



Les parcours

Il s'agit de construire des compétences et d'acquérir des connaissances sur une thématique ; à partir d'expériences, de rencontres et de projets. L'apprentissage se veut progressif, et invite à mobiliser les capacités à faire des liens entre les matières.





Les modalités du DNB

DIPLÔME NATIONAL DU BREVET (DNB) SESSION 2026

COMPOSITION DE LA NOTE FINALE



CONTRÔLE CONTINU



fondé sur la moyenne
annuelle de toutes les
disciplines

ÉPREUVES FINALES



Français



Maths



Histoire-
géographie et EMC



Sciences



Oral

Moyenne des notes sur 20

MENTIONS



L'élève est reçu quand la moyenne finale obtenue est
égale ou supérieure à 10 sur 20.

Assez bien
 $\geq 12/20$

Bien
 $\geq 14/20$

Très bien
 $\geq 16/20$

Très bien avec les
félicitations du jury
 $\geq 18/20$

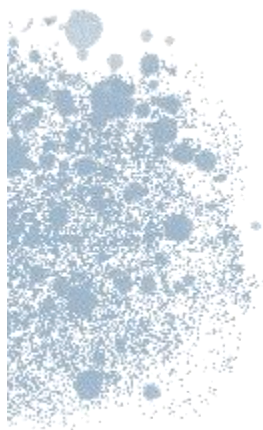


DATES

juin 2026

Les instances du collège

Les élections des parents d'élèves ont lieu avant les vacances de Toussaint. La fédération des parents d'élèves APEIM est représentée au collège Ravier : elle organise des actions pour financer les projets des élèves et sont en soutien aux familles pour communiquer les acteurs du collège. Elle est très active dans l'établissement. Vous pouvez la contacter par courriel : apeim.morestel@gmail.com. Les parents élus peuvent siéger dans diverses instances :

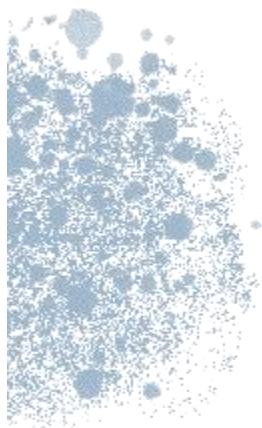


Le conseil d'administration (CA) est l'assemblée qui prend les décisions importantes de l'organisation de l'établissement. En qualité d'organe délibératif de l'établissement, le conseil d'administration, sur le rapport du chef d'établissement : fixe les principes de mise en œuvre de l'autonomie pédagogique et éducative dont disposent les établissements. Il adopte le projet d'établissement et approuve le contrat d'objectif, le règlement intérieur de l'établissement, le budget et son compte financier. Il délibère chaque année sur le rapport relatif au fonctionnement pédagogique de l'établissement et à ses conditions matérielles de fonctionnement.

Le conseil de classe se réunit deux fois par an pour examiner les questions pédagogiques intéressant la vie de la classe, notamment les modalités d'organisation du travail personnel des élèves.

Le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CESCE) constitue pour ces missions une instance de réflexion, d'observation et de veille qui conçoit, met en œuvre et évalue un projet éducatif intégré au projet d'établissement.

Le conseil de la vie collégienne (CVC) est une instance citoyenne qui favorise l'implication des élèves dans la vie de leur collège. Des échanges destinés à améliorer son fonctionnement et les conditions de vie des élèves y sont organisés.



La commission éducative examine la situation d'un élève qui ne respecte pas ses obligations ; et propose des mesures éducatives.

Le conseil de discipline de l'établissement est compétent pour prononcer à l'encontre des élèves les sanctions suivantes : avertissement, blâme, mesure de responsabilisation, exclusion temporaire de la classe, exclusion temporaire ou définitive de l'établissement ou de ses services annexes. Il délibère à bulletins secrets à la majorité des suffrages exprimés.



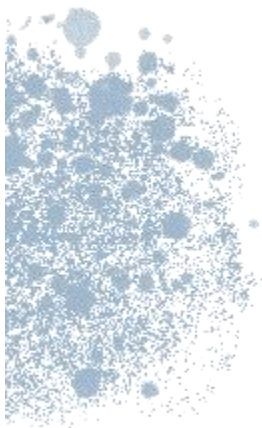
Le numérique, au collège (et en dehors)

Pour les élèves : les codes Educonnect sont donnés par le collège à l'entrée en 6ème pour 7 ans. Il en est de même pour les codes Koxo qui permettent d'accéder au réseau interne du collège.

Pour les parents : chaque responsable légal doit créer des identifiants et activer son compte Educonnect.



Outre l'accès à l'ENT, Educonnect va permettre l'accès aux Téléservices (livret scolaire, dossier de bourse, fiche de renseignement, orientation, inscription etc.)



L'ensemble de ces outils sont régis par le règlement intérieur de l'établissement et notamment par la charte de bonne utilisation de l'outil informatique annexée à celui-ci et disponible sur le site du collège.

Au collège, l'ensemble de la communauté éducative participe activement chaque année à sensibiliser les élèves aux problématiques liées à l'utilisation d'internet et des réseaux sociaux. Pour que nos actions soient le plus efficaces possibles, nous avons également besoin que cette sensibilisation se poursuive au sein des foyers, afin qu'émerge une prise de conscience de notre responsabilité individuelle et des risques qui existent lorsque l'on navigue.

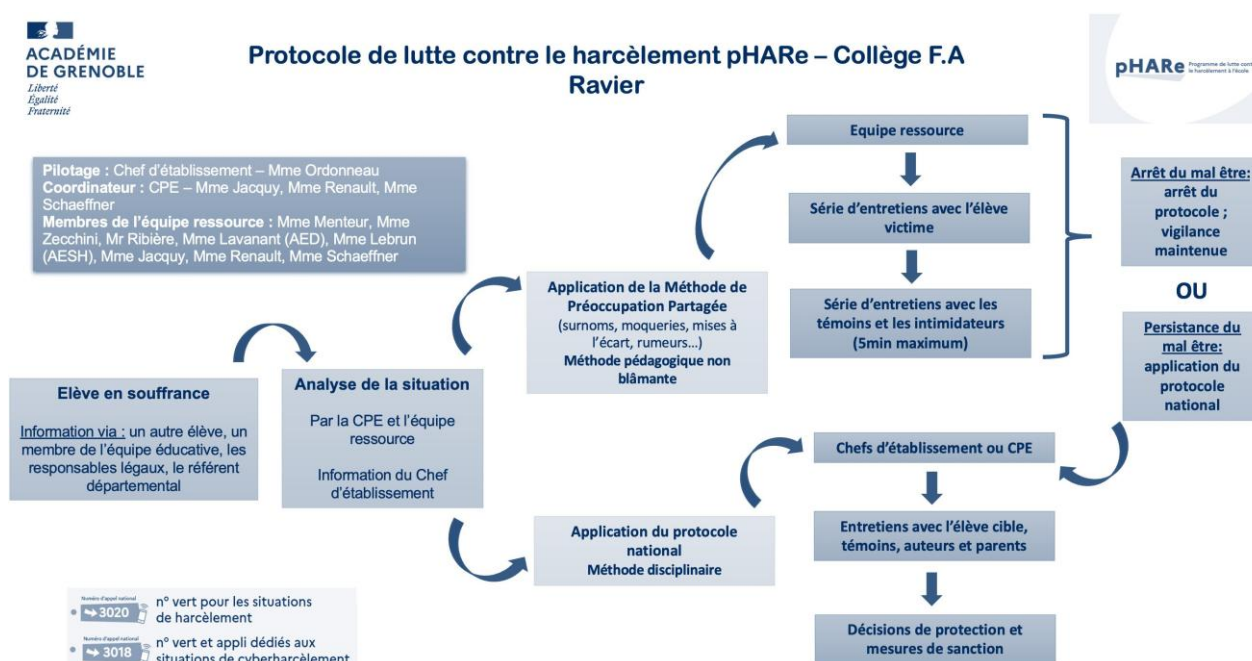


Le dispositif pHARe

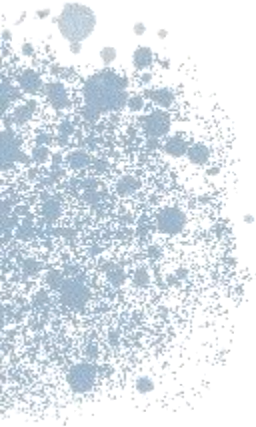
Il s'agit d'un plan de prévention et de traitement des situations de harcèlement.



Protocole de lutte contre le harcèlement pHARe – Collège F.A Ravier



Comment accompagner efficacement mon enfant lors de son entrée au collège ?

- 
- Prendre connaissance du règlement intérieur avec son enfant.
 - Se connecter quotidiennement à l'ENT PRONOTE*.
 - Suivre l'agenda et ses mises à jour.
 - Vérifier que le travail soit fait.
 - Signer et rendre les papiers demandés.
 - Veiller à ce que votre enfant soit couché au plus tard à 21h et qu'il prenne un copieux petit déjeuner le matin.
 - Vérifier la bonne santé des élèves avant de partir le matin.
 - Echanger et s'intéresser à la journée de votre enfant le soir.
 - Responsabiliser votre enfant pour l'aider à grandir.
 - Encourager les progrès.
 - Faire confiance aux adultes du collège.
 - Comprendre que chaque erreur permet d'aller vers la réussite et que les punitions et les sanctions permettent aussi d'évoluer et de gagner en maturité.

** Attention, les élèves doivent renseigner leurs devoirs sur le cahier de textes papier. Seuls les parents auront accès au cahier de textes Pronote.*

FAQ : Suivi des devoirs en cas d'absence, demande de rendez-vous...

- En cas d'absence, les devoirs pourront être récupérés auprès d'un camarade de classe ou directement via Pronote. 3 élèves sont généralement associés à votre enfant pour lui communiquer les devoirs et les leçons. Il convient de se rapprocher de camarades en début d'année afin d'anticiper.
- Pour toute demande, et notamment demande de rendez-vous, il vous faut utiliser la messagerie ENT. Vous devrez alors saisir le motif de votre demande (ex : Absence, Demande de rendez-vous, problème avec un camarade, facture de cantine...). N'oubliez pas d'indiquer les bons destinataires ainsi que nom, prénom, classe de votre enfant.





COLLÈGE FRANÇOIS-AUGUSTE RAVIER
MORESTEL - Académie de Grenoble